



## **Suppressions de postes : nouvelle dégradation pour les élèves comme pour les personnels !**

Le gouvernement prépare son budget dans le cadre de son orientation de baisse des dépenses publiques. Cela se traduit par des baisses de budgets et des suppressions de postes dans toute la Fonction publique. A l'Éducation Nationale, ce sont 1 400 postes d'enseignant-es et 400 postes d'administratifs qui seraient supprimés.

C'est là la définition du « en même temps » cher au Président de la République qui conduit à dire une chose et son contraire ! Ces suppressions de postes sont incompatibles avec les annonces faites devant le Congrès du mois de juillet prétendant faire de « L'Éducation, le combat du siècle ». Or, une nouvelle saignée dans les moyens accordés à l'Éducation nationale ne peut pas se conjuguer avec l'ambition d'un enseignement de qualité et d'une plus grande égalité de réussite ni d'une bonne administration du système éducatif. Celui-ci, de la maternelle au lycée, a au contraire besoin d'une politique déterminée d'investissement pour répondre aux enjeux majeurs de l'Éducation et de la Formation.

La FSU dénonce ces suppressions d'emplois dans un contexte d'augmentation démographique. La « priorité au primaire » ne peut se faire par un redéploiement de moyens. Le second degré, de même que les services administratifs, verront leurs moyens amputés, alors que 26 000 élèves supplémentaires arrivent au collège à cette rentrée et que 59% des classes de lycée ont plus de 30 élèves. C'est une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels que le Ministre programme.

En annonçant la suppression de 400 postes de personnels administratifs, l'équivalent de l'effectif d'un rectorat, le Ministre éclaire le sens de la fusion des académies qu'il souhaite, de même la finalité budgétaire de la réforme de la voie professionnelle est crûment révélée avec les suppressions de postes d'enseignant-es.

Pour compenser le manque de recrutements, le Ministre veut imposer deux heures supplémentaires aux enseignants du second degré. Concrètement c'est une classe en plus dans bien des cas, ce qui constituera un alourdissement de la charge de travail inacceptable pour la FSU. C'est une nouvelle fois le révélateur du manque de considération dans lequel sont tenus les professeurs puisqu'on considère que leur temps de travail peut être alourdi impunément et sans même leur accord.

La FSU alerte d'ores et déjà les personnels de l'Éducation de cette situation.

Elle exige du gouvernement qu'il reconsidère cet arbitrage et mette en cohérence des objectifs comme celui de la réussite des élèves, d'une nécessaire élévation du niveau de qualification de tous les jeunes, de la revalorisation de la formation avec les moyens humains et budgétaires indispensables.

**Communiqué de presse – Les Lilas le 17 septembre 2018**

**Vous trouverez ci-dessous reproduit l'article d'Acteurpublics**

Ces coupes ne devraient concerner que le second degré et les services administratifs...

# Suppression de 1 800 postes dans l'éducation nationale en 2019

acteurspublics

17 sept. 2018, PAR Pierre Laberrondo



**Ces coupes ne devraient concerner que le second degré (les collèges et lycées) et les services administratifs**, a indiqué le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, le 15 septembre.

Mille huit cents postes seront supprimés l'an prochain dans l'éducation nationale, "soit 0,2 % des emplois du ministère", tandis que son budget sera augmenté de 850 millions d'euros, soit 1,7 %, a annoncé le ministre Jean-Michel Blanquer dans une interview au *Figaro* publiée le 16 septembre. **Ces suppressions de postes ne concerneront que "le second degré [les collèges et lycées, ndlr] et les services administratifs"**, a indiqué le ministre de l'Éducation nationale. **Quatre cents postes devraient être notamment puisés dans les services administratifs**, a-t-il précisé ensuite sur France Inter, en laissant aussi entendre que 20 % des suppressions seraient opérées dans l'enseignement privé.

*"Le volume d'enseignement sera évidemment maintenu à travers le recours aux heures supplémentaires"*, a ajouté Jean-Michel Blanquer, qui a précisé que *"les heures supplémentaires seront exonérées de cotisations salariales, donc plus rémunératrices pour les professeurs"*.

## Budget du ministère en hausse

Le Premier ministre, Édouard Philippe, avait déclaré au mois d'août que 4 500 postes seraient supprimés dans la fonction publique d'État en 2019 et plus de 10 000 en 2020. Et ce après 1 600 suppressions en 2018. L'objectif d'une réduction de 120 000 postes dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique au cours du quinquennat, fixé par Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle, avait également été rappelé par le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, Olivier Dussopt. Parmi

les autres ministères touchés en 2019 par les réductions d'effectifs, celui de l'Action et des Comptes publics. Le gouvernement compte y supprimer 2 000 postes.

Dans son entretien au *Figaro*, Jean-Michel Blanquer a par ailleurs annoncé que le budget de son ministère serait augmenté de 850 millions d'euros en 2019, soit une hausse de 1,7 %, *“hors augmentation de nos contributions aux pensions de l'État”*. *“C'est l'une des plus importantes augmentations au sein de l'État. Le budget 2019 s'inscrit pourtant dans un contexte d'effort général de l'ensemble des pouvoirs publics”*, a-t-il souligné. Le gouvernement doit présenter son budget pour l'année prochaine le 24 septembre.

*“Une autre grande priorité, c'est l'augmentation du pouvoir d'achat des professeurs. J'ai entamé le dialogue social sur le sujet”*, a encore assuré Jean-Michel Blanquer, qui entend *“redonner aux professeurs une place centrale dans la société”*.

### **Effort poursuivi sur l'école primaire**

*“C'est un dramatique retour en arrière, au temps de la Présidence Sarkozy, où l'on avait plus d'élèves et moins de profs”*, a réagi Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU (premier syndicat du secondaire). À l'époque, Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesco) de 2010 à 2012, avait appliqué la politique du Président, qui s'était traduite dans l'éducation par la suppression de 80 000 postes sur l'ensemble du quinquennat.

Le ministre de l'Éducation nationale entend aujourd'hui *“poursuivre le rééquilibrage en faveur de l'école primaire”*. Le budget 2019 doit notamment lui permettre de financer la poursuite de sa mesure-phare : le dédoublement des effectifs dans les classes de CP et CE1 des quartiers défavorisés, qui concernera 300 000 élèves à la rentrée prochaine. Lundi, Jean-Michel Blanquer a promis sur France Inter que *“les taux d'encadrement dans tous les départements de France, ruraux et urbains vont s'améliorer à l'école primaire : moins d'élèves par classe dans toutes les écoles primaires de France au cours des années qui viennent”*.

**Avec AFP**